



Plan d'intégration sociale et genre

Résumé

Le Millennium Challenge Corporation (MCC) travaille avec les pays en voie de développement pour promouvoir la croissance économique durable par la réduction de la pauvreté. Compte tenu des inégalités constatées entre les hommes et les femmes, inégalités qui renforcent la pauvreté et la marginalisation de certains groupes de populations, MCC promeut l'intégration du genre et l'inclusion sociale dans les activités des Compacts à travers la politique genre et les Procédures Opérationnelles d'Inclusion Sociale et d'Intégration du Genre du MCC.

Le deuxième Accord de Don conclu entre le Gouvernement du Bénin et MCC cible le manque d'infrastructures électriques qui constitue une contrainte majeure dans un pays où l'insuffisance de l'offre en énergie électrique, aussi bien en qualité qu'en quantité, entraîne la faible productivité, la réduction du rendement et des investissements au profit des entreprises, le manque d'efficacité dans les prestations des services publics et sociaux, et la diminution du bien-être et des opportunités économiques en faveur des ménages.

La disponibilité et l'accès à l'énergie est en effet une condition fondamentale pour permettre aux femmes et aux hommes de subvenir à leurs besoins quotidiens dans différents lieux et contextes socio-économiques. L'accès et le contrôle des services énergétiques étant soumis à des inégalités sociales (selon le sexe, l'âge, le lieu de résidence, le niveau de revenu...), le programme conformément aux principes de MCC adresse ces inégalités pour assurer un accès amélioré à des services énergétiques adéquats, fiables et propres, profitables aux hommes et aux femmes y compris les couches défavorisées.

Le Programme MCA-Bénin II a pour objectif de s'attaquer à ces problèmes cruciaux à travers quatre projets constitutifs du programme : la réforme des politiques et le renforcement des institutions, des investissements à grande échelle dans les infrastructures de production et de distribution d'énergie électrique, ainsi que dans des activités d'électrification hors-réseau.

Dans ce contexte, en dehors du besoin commun d'éclairage, les interventions du MCA-Bénin II ambitionne de faire face à des enjeux relatifs à la fourniture de services énergétiques domestiques aux ménages ; l'atteinte des impacts différenciés sur les activités économiques des hommes, des femmes et des personnes en situation de vulnérabilité ; le développement socioéconomique et des enjeux environnementaux.

Le Plan d'Intégration Sociale et Genre (PISG) élaboré pour la période de 2017-2022, est un document de référence qui donne une orientation stratégique et opérationnelle à toutes les parties prenantes (staff de MCA-Bénin II, consultants, partenaires, etc.) dans la mise en œuvre du Compact pour la prise en compte effective des aspects sociaux et du genre dans toutes les activités du programme. Son processus d'élaboration a été hautement participatif intégrant des validations par des agents techniques de MCA-Bénin II, de personnes ressources et de l'ensemble des parties prenantes. Il est dynamique et intègre des revues annuelles.

De façon générale, le PISG promeut l'inclusion sociale, l'équité et l'égalité de genre dans tous les projets et en particulier l'accès aux emplois et opportunités économiques ainsi qu'aux raccordements au réseau

de distribution de l'électricité. Le PISG inclut également des objectifs communicationnels inclusifs et un dispositif de suivi évaluation conséquent.

L'analyse approfondie de la situation du genre et de l'inclusion sociale dans le domaine de l'énergie au Bénin et pour chaque projet du Compact II a fait ressortir entre autres plusieurs niveaux d'inégalités de genre ainsi qu'une faible prise en charge des questions d'inclusion sociale dans le secteur de l'énergie au Bénin. Elle révèle que les politiques et stratégies énergétiques sont aveugles et neutres par rapport au genre et à l'inclusion sociale. Sur cette base, le PISG propose un plan d'actions, de suivi évaluation, de communication ainsi qu'un mécanisme de mise en œuvre pour promouvoir l'équité et l'égalité ainsi que l'implication des couches pauvres, défavorisées et marginalisées dans la mise en œuvre du programme. Cet objectif se décline en treize (13) objectifs spécifiques vingt (20) résultats à atteindre avec cinquante-deux (52) activités et des indicateurs appropriés.

Le PISG représente les nobles ambitions de la lutte contre la pauvreté et des résultats distributifs concrets pour le programme MCA-Bénin II.

Schéma de la logique d'intervention du PISG

